

EDITO

UNE NOUVELLE ANNEE SCOLAIRE COMMENCE, DES NOUVELLES DE NOS ECOLES :

Avec 2 écoles, la commune totalise 178 élèves

L'Ecole Publique accueille 106 élèves, répartis en 70 primaires et 36 maternelles. Mme Marie ALONSO, directrice de cette école est accompagnée par 5 professeurs pour assurer 5 classes.

L'Ecole Sainte Marie, regroupée en RPI avec l'Ecole Privée de Coësmes, compte 72 élèves, dont 18 maternelles et 54 primaires ; notre commune accueillant les maternelles et les classes de CE1, CE2 et CM1. Un grand changement à la direction de l'Ecole pour cette rentrée, qui voit l'arrivée de M. Valéry NAULET, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) ont été reconduits pour l'année scolaire 2017-2018, permettant la mise en œuvre d'activités sportives, ludiques, culturelles, artistiques... organisées et gérées par la commune.

Les effectifs des TAP sont les suivants : Ecole Publique 72 enfants ; Ecole Privée 54 enfants.

Excellente année scolaire à toutes et à tous !

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 juillet 2017

Aménagement rues du Verger et des Perrières (en partie) :

- approbation du projet : Après quelques remarques (retirer une place de parking près du monument aux morts et d'en élargir une autre pour la destiner aux personnes handicapées), le Conseil approuve le projet présenté (1 abstention).

- avenant n° 1 à la mission de maîtrise d'œuvre pour prise en compte des demandes complémentaires et modification partielle du périmètre : Le Conseil Municipal accepte cet avenant s'élevant à 1 001.66 € ht (1 abstention).

Droit de préemption urbain. Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner un bien situé 10 et 12 rue Amand de Léon des Ormeaux. Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter ce bien à l'unanimité.

Recettes provenant du produit des amendes de police. Acceptation des sommes proposées. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les sommes proposées s'élevant à 8 027 € pour l'opération d'aménagement de la rue du Verger et de la rue des Perrières correspondant à des travaux de signalisation de passages piétons et de sécurité sur la voirie.

Résidence de Bon Abri : révision des loyers au 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'évolution de l'indice de référence au montant des loyers, soit une augmentation de + 0,18%.

Les prix des locations s'établissent ainsi au 1^{er} juillet : T2 de 41.65 m² à 214,85 € ; T1 bis de 31.03 m² à 177,82 € ; T3 de 67.84 m² à 347,74 € et T3 de 68.17 m² à 324,74 €.

Services périscolaires. TAP : conventionnement avec les intervenants pour l'année scolaire 2017-2018. Le Conseil Municipal autorise (1 vote contre et 1 abstention) Mme le Maire à signer une convention avec les associations ou prestataires intervenant pour les TAP dans les 2 écoles de la commune pour l'année scolaire 2017-2018 (l'Association Crocq'Vacances, Mme Rouvière...)

Bâtiments communaux : travaux de réfection des peintures extérieures et de nettoyage des façades (complexe polyvalent, centre socio-culturel, mairie, église...).

Le conseil accepte à l'unanimité les devis de l'entreprise Théard pour le lavage des façades et les peintures des boises pour un montant total de 15 786.90 € ttc.

Extension atelier communal : devis pour relevé topographique. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Mme Décamps, géomètre expert à la Guerche de Bretagne s'élevant à 656 € ht pour réaliser le relevé topographique du terrain, des réseaux et accès nécessaire à l'étude du projet d'extension de l'atelier communal..

Voie cyclable Le Theil-de-Bretagne – Retiers. Avis du Conseil Municipal.

2 tracés sont envisagés (le premier étant celui de la route existante (en optant pour le côté droit direction Retiers), le second empruntant la forêt par le chemin pédestre). Le projet est porté par la communauté de communes. Un avis unanime est donné en faveur du premier tracé.

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 2 octobre 2017, à 20h30**, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

SERVICES PERISCOLAIRES - TAP Ecole Publique

Nous vous rappelons qu'en cas d'absence de votre enfant aux activités le vendredi après-midi, il est indispensable de **prévenir** la mairie **avant 12h30 le vendredi** au 02.99.47.74.07 ou par mail mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr.

L'accueil des enfants a lieu à l'école entre 13h20 (ouverture du portail) et 13h30 pour ceux qui n'ont pas déjeuné au restaurant. A leur arrivée, les enfants doivent aussitôt se présenter à l'agent communal en charge du pointage.

DOSSIERS A L'ETUDE

Plusieurs sujets sont en cours d'étude pour notre commune : L'aménagement des rues du Verger et des Perrières, l'extension de l'atelier communal, l'extension du cimetière...

Des informations complémentaires vous seront communiquées dans les prochains INFOS LE THEIL.

SMICTOM

Les personnes qui n'auraient pas pu récupérer leurs bacs pucés pour les ordures ménagères, lors de la permanence du 2 septembre au Theil de Bretagne, peuvent se rendre à la permanence de Janzé, le **samedi 30 septembre, salle des Halles - place de l'église, de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30**. Se munir de la taxe d'habitation.

RECENSEMENT MILITAIRE

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire - www.defense.gouv.fr/jdc

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger). Pour les personnes nées en France, le **recensement doit s'effectuer au plus tard 3 mois après le 16^{ème} anniversaire**. Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser au cours du mois qui suit l'acquisition de la nationalité française. Il faut se présenter à la Mairie du domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La Mairie vous remettra une attestation de recensement à conserver précieusement, car aucun duplicata ne sera délivré. Elle vous sera demandée pour toutes inscriptions aux examens (BAC, CAP, BEP, permis de conduire...).

Vous serez également ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Il est possible de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Informations pratiques, Mairie du Theil de Bretagne 02.99. 47.74.07.

A LOUER : Résidence de Bon Abri. Appartement type 1 au rez-de-chaussée. Renseignements à la Mairie 02 99 47 74 07

AGENDA Octobre 2017

Lundi 2 : Concours de belote (Club de la Joie)

BIBLIO'THEIL

Coup de cœur !

« Au fond de l'eau » Paula Hawkins publié chez Sonatine.

Un thriller palpitant.

La veille de sa mort, Nel a appelé sa sœur, Julia. Qui n'a pas voulu lui répondre. Alors que le corps de Nel vient d'être retrouvé dans la rivière qui traverse Beckford, leur ville natale, Julia est effrayée à l'idée de revenir sur les lieux de son enfance. De quoi a-t-elle le plus peur ? D'affronter le prétendu suicide de sa sœur ? De s'occuper de Lena, sa nièce de quinze ans, qu'elle ne connaît pas ? Ou de faire face à un passé qu'elle a toujours fui ? Plus que tout encore, c'est peut-être la rivière qui la terrifie, ces eaux à la fois enchanteresses et mortelles, où, depuis toujours, les tragédies se succèdent.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30.

Contact : 02 99 43 73 55 ou bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr

BIBLIO'THEIL—RECHERCHES BÉNÉVOLES

Votre bibliothèque a besoin de bénévoles pour un fonctionnement optimum.

Vous êtes retraité, vous souhaitez vous investir dans le domaine culturel et donnez quelques heures de votre temps....

Il vous sera confié des tâches telles que : l'accueil des lecteurs, les entrées et les sorties des livres, le classement des documents.

Ce bénévolat ne demande pas de formation particulière, juste une pratique basique de l'informatique.

Alors, nous vous attendons pour étoffer l'équipe en place !

Contact : Catherine FORESTIER, adjointe Responsable de la Bibliothèque, 06 24 54 32 90.

TOUS POUR LA VIE - 27ème édition Les 29/09, 30/09 et 1er octobre 2017

- **Vendredi 29 septembre** : Loto salle Le Gentieg à 20h30 à Janzé. Ouverture des portes à 18h30 ou soirée piscine aux Ondines à Janzé,

- **Samedi 30 septembre** : Rando cycles 9h30-15h00. Randonnée pédestre à 14h00. Courses enfants à 14h00. Courses pour la vie à 15h30.

Soirée dîner spectacle à 20h00. Réservez votre repas au 07 83 21 49 11.

- **Dimanche 1er octobre** : rando cyclo 8h-12h00. Evènement fitness de 10h à 17h00

Marche au départ du Theil. Rendez-vous place de l'église à 14h00

Plus d'informations sur le dépliant de Tous pour la Vie disponible en mairie.

Emilie LOUVEL et Marie TREBON, référentes pour le Theil.

Association CHEMIN'S RANDONNÉES RETIERS-LE THEIL

(* Covoiturage, parking Miescisko à Retiers – départ randonnée : 14h

Samedi 7 : Le Sel de Bretagne «La Croix Guénard, nord» 10 kms. Départ place du calvaire (*) 13h40

Samedi 14 : Eancé « Entre Araize et Semnon » 12 kms, variante 10 kms. Départ parking rte de Martigné (*) 13h40

Samedi 21 : Pouancé – Saint Aubin « Au fil de l'eau » 11 kms, variante 9 kms. Départ parking de St Aubin de Pouancé (*) 13h35

Samedi 28 : Piré sur Seiche « le chemin de l'écureuil » 11.5 kms. Départ parking du château des Pères (*) 13h45

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

L'OUTIL EN MAIN DU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES 42 rue Maréchal Foch - RETIERS

«Sensibiliser et initier les enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels, dans le cadre de vrais ateliers, encadrés par des gens de métiers bénévoles.»

L'outil en main a démarré ses ateliers le mercredi 27 septembre. Il est encore temps de s'inscrire, il reste quelques places disponibles.

Coût annuel : 140 €, fournitures et assurances incluses. Possibilité de paiement en 3 fois.

Renseignements et inscriptions : Michelle CLOUET, présidente michelle.clouet@laposte.net – 02 99 43 56 25 ou Annick DUHAIL, secrétaire annickduhail53@orange.fr - 02 99 43 65 85

CROCQ'VACANCES - ESPACE DE VIE SOCIALE

Thème des accueils de loisirs : la diversité !! pour comprendre le monde qui nous entoure et sa complexité les enfants des accueils de loisirs auront l'occasion cette année de s'enrichir au contact d'autres cultures, d'autres modes de vie, ...

Festciné pendant les vacances d'automne :

Accueil de loisirs 3/11 ans : films documentaires autres pays, autres enfants, autres vies ...

Espace jeunes : découverte des cultures urbaines (films et documentaires)

Animation de la vie locale :

le 07/10/2017 au marché place de l'église

Dans le cadre du « festipartage » (CCAS, la Vauzelle, le foyer du bois Macé) nous organisons **un concours de tartes aux pommes**. des résultats à 11h30.

Bricolons pour la **fête des lumières** : pour la prochaine édition du 08 au 10/12 venez participer aux ateliers bricolage. Peinture, sciage, découpage.... il y en aura pour tous les goûts !!

A crocq'vacances 12 rue pasteur à Retiers le :

De 10h00 /11h30 : le 05/10 , 10/10, 16/10.

Gratuit et sans inscriptions

Les programmes et fiches d'inscriptions pour les mercredis et vacances sont désormais disponibles sur notre site internet : evscrocqvacances.com (rubrique enfance ou jeunesse).

Renseignements : 02 99 43 69 27 ou par mail :

accueildeloisirsretiers@gmail.com

larchedesloisirs@gmail.com

COVOITURER AVEC EHP

Ehop et Ehop Solidaires sont deux réseaux qui impulsent le covoiturage de proximité en tant que mode de déplacement écologique, économique et créateur de liens sociaux, en Bretagne-Pays de la Loire. Ils sont des services de mises en relation gratuit. Une plateforme internet est à votre disposition et une équipe de 5 salariés assure un service de proximité et le suivi personnalisé des inscrits. Nous contacter ? Vous inscrire ? contact@ehop-covoiturage.fr / 02 99 35 10 77 - 11 rue de la Mabilais-35000 Rennes

www.ehop-covoiturage.fr / www.ehop-solidaires.fr

L'UTL (Université du Temps Libre)

Au cours de cette année 2017-2018, 14 rencontres sont proposées sur des thèmes très variés (quelques exemples : La Loi Léonetti, les crises agricoles en Bretagne, la décroissance, le projet Iter, Chateaubriand, Beethoven etc...). Ces conférences sont ouvertes à tous base. Elles se déroulent alternativement à Retiers, Janzé, Martigné- Ferchaud. Des sorties thématiques seront aussi proposées. Adhésion annuelle : 30 €

Inscriptions auprès de Michelle Clouet, trésorière, 02 99 43 56 25, michelle.clouet@laposte.net,

Maria Tessier, présidente

JOURNÉE INFORMATION MALVOYANCE

Vous êtes atteint d'un handicap visuel ? • Vous connaissez des personnes aveugles ou malvoyantes ? Venez nous rencontrer le **jeudi 19 octobre 2017 à RENNES de 9h00 à 16h30** Maison des Associations 6 cours des Alliés

Découvrez les aides et solutions de mobilité pour améliorer l'autonomie des personnes déficientes visuelles

Table ronde et déjeuner sur inscription. Repas facultatif : 10 €,

• mail à maisonsante@orange.fr • courrier : Maison Associative de la Santé "Journée découverte", 36 bd Albert 1er, 35200 Rennes • 02 99 53 48 82

COMMUNAUTE DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignements : CCPRF, 16 rue Pasteur à Retiers.

Au 02 99 43 64 87 ou www.cc-rocheauxfees

Parution le lundi 25 septembre 2017

Pour Infos-Le Theil n° 226, articles à déposer pour le **15/10/2017** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 660 exemplaires.

